

## Filière gestion et affaires consulaires

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES:** D'accord. On demandera à SIX de travailler avec SMD, les agents d'administration des missions et des bureaux régionaux afin de déterminer si la charge de travail aux missions est trop lourde et nécessite l'addition de nouveaux postes.

6. Que les sous-ministres annoncent qu'à l'horizon des cinq prochaines années, dans le cadre d'une politique et dans l'intérêt du service à la clientèle, tous les agents de la filière gestion et affaires consulaires suivront une formation ou bénéficieront d'un recyclage les faisant accéder au niveau « C », en reconnaissant qu'il faut probablement « protéger par une clause d'antériorité » la pré-retraite de certains employés. Le coût annuel de cette initiative sera de 358 000 \$ à 689 000 \$ environ, selon les hypothèses retenues aux fins de l'établissement des coûts.

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** D'accord. Après la conversion à la catégorie FS, on encouragera tous les employés de la filière GAC à améliorer leurs connaissances des langues officielles pour accéder au niveau « C », dans la mesure où les ressources et les exigences opérationnelles le permettront. En attendant, l'ICSE collaborera avec le groupe de gestion du personnel de la filière GAC pour recenser et former au niveau « C », en priorité, les membres de cette filière qui occupent des postes clés fournissant des services consulaires au public.

7. Que les sous-ministres annoncent qu'en vertu d'une politique et afin d'améliorer les relations avec les gouvernements des pays d'accueil et avec le personnel recruté sur place, l'ICSE désignera des postes d'apprentissage de langues étrangères en ce qui concerne des langues d'une importance déterminante (arabe, indonésien, japonais, mandarin, polonais, russe) à l'intention des agents de la filière gestion et affaires consulaires. En outre, les agents de cette filière recevront le même degré d'apprentissage des langues officielles que leurs collègues de la catégorie FS pour qu'ils atteignent un niveau jugé approprié par l'ICSE. Le coût de cette initiative s'établira à quelque 879 000 \$.

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** D'accord. Bien que les ressources ne soient pas illimitées, jusqu'à présent les postes consacrés à la formation dans une langue étrangère ont été réservés à la catégorie du service extérieur. Nous supprimerons cette limite artificielle de manière à ce que des possibilités de formation soient offertes également aux employés de la filière GAC qui doivent travailler dans des missions où la formation dans une langue étrangère est essentielle.